



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Discours de M. le Haut-Commissaire de la République  
Séminaire des commandants d'unités de la gendarmerie**

**Lundi 19 octobre 2015 – 11h30**

**(NB : seul le prononcé fait foi)**

M. le Président de la Polynésie française,

Madame la Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des sports

Mon Colonel,

Mesdames et messieurs les officiers supérieurs, officiers et sous-officiers,

Mesdames et messieurs les gendarmes, et personnels civils,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie, mon Colonel, de m'avoir à nouveau associé, pour la troisième fois maintenant, à votre séminaire des commandants de brigade du Groupement de la Gendarmerie pour la Polynésie française.

Ce rendez-vous me permet de m'exprimer devant les cadres de la gendarmerie nationale sur le territoire, de relayer auprès d'eux mes attentes en tant que représentant de l'État en Polynésie française, et

d'évoquer les préoccupations de la population, de nos concitoyens, en termes de sécurité publique.

Je me réjouis que vous ayez invité le Président Edouard FRITCH et qu'il ait pu répondre présent car la gendarmerie fait partie des forces importantes de la Polynésie française, dont le rôle est primordial pour assurer partout la paix publique.

Je m'exprimais devant vous en ce début d'année pour vous indiquer les objectifs que j'avais assignés aux forces de l'ordre pour l'année 2015 : *sécurité routière, lutte contre les cambriolages et les vols simples, notamment de deux-roues, lutte contre les trafics de stupéfiants, violences intrafamiliales et vols avec violence.*

J'avais également évoqué le bilan statistique de la délinquance pour l'année 2014. Si l'année 2015 n'est pas encore terminée, nous constatons que la tendance à la hausse amorcée en 2014 s'est confirmée. Les principaux indicateurs de la délinquance affichent, mi-octobre, une hausse par rapport à la même période en 2014.

Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) sont en augmentation de 6,7% représentant 129 faits de plus qu'en 2014, et les Atteintes Aux Biens (AAB) en augmentation de près de 10% représentant 492 faits de plus qu'en 2014.

Si le volume global de la délinquance en faits constatés reste relativement faible, et que les indicateurs d'activités des services permettent d'affirmer que la Polynésie française est un territoire où la délinquance est maîtrisée, il n'en est pas moins que cette hausse n'est

pas à prendre à la légère. Elle est, au contraire, à prendre très au sérieux, avec lucidité. Dans ce contexte, je vous demande d'accentuer encore vos efforts, que ce soit sur la lutte contre les atteintes aux biens, les atteintes aux personnes et l'insécurité routière.

En effet, les phénomènes nouveaux constatés depuis 2014, comme l'augmentation des vols avec violence, ou encore l'accroissement de la délinquance des mineurs, s'accroissent.

Cette augmentation de la violence est, par ailleurs, très fortement ressentie par la population, via la médiatisation de quelques faits marquants dramatiques. Mais il n'est pas question ici, de faire le procès des médias : ils ne relaient que ce qui existe ou que ce qui leur est indiqué – et ressenti – par la population.

Je pense à l'agression particulièrement violente ayant entraîné la mort d'un jeune homme à Bora-Bora, mais aussi aux incidents intervenus à Mahina, ou encore à Moorea où les commerçants de la zone de Haapiti avaient fait connaître il y a quelques semaines leur désarroi. Depuis, des mesures ont été prises par vos unités en lien avec la police municipale et elles contribuent, par une présence renforcée des forces de l'ordre, tant à faire diminuer la délinquance qu'à rassurer la population comme les professionnels.

La présence et les propos de M. le Président de la Polynésie française, qui a souhaité, et je l'en remercie, s'adresser aux représentants de la gendarmerie, constituent un signe encourageant et fort de la prise en compte de cet enjeu de sécurité par le gouvernement de la Polynésie française.

Car si la sécurité est la compétence de l'Etat, c'est aussi l'affaire de tous. La sécurité est au service de tous les grands enjeux des politiques publiques : économie, tourisme, transport, logement, social, etc...

Et en Polynésie plus qu'ailleurs, la multiplication de faits de délinquance dans les zones touristiques, avec une couverture médiatique exacerbée, pourrait avoir des répercussions catastrophiques sur l'économie locale. Il faut donc préserver l'image d'une Polynésie française tranquille, à l'abri des profondes évolutions de la criminalité que l'on peut, hélas, observer ailleurs. C'est un atout touristique, et donc économique, que nous devons non seulement conserver, mais aussi valoriser.

Les forces de l'ordre ont pour mission de prévenir la délinquance par la surveillance, et de résoudre les faits de délinquance par l'investigation.

Mais malgré des taux d'élucidation exceptionnels et une réponse pénale exemplaire par le Parquet, jouant un rôle important de prévention de la récidive, on constate inexorablement une hausse de la violence et de la délinquance des mineurs.

La réponse à ce que l'on pourrait appeler une évolution de la société doit donc intervenir collégalement et en amont, afin de traiter les causes de la délinquance : *décrochage scolaire, défaillance de l'autorité parentale, addictions aux drogues ou à l'alcool, désœuvrement, précarité sociale ....*

C'est le rôle de la prévention de la délinquance, rôle que l'Etat ne peut assumer seul, mais pour lequel il peut et doit jouer un rôle moteur d'initiatives et de propositions.

Le constat est aujourd'hui partagé par tous les acteurs : forces de l'ordre, institutions judiciaires, service du Pays, associations et œuvres caritatives.

L'heure est venue de déployer et d'afficher une réelle politique de prévention de la délinquance.

C'est pourquoi, et je profite de la présence de M. le Président de la Polynésie française, il serait souhaitable de réunir l'ensemble des acteurs de la prévention avant la fin de l'année.

Une telle rencontre serait l'occasion de partager et de créer des synergies entre les partenaires du secteur de la prévention.

Elle permettrait d'établir, en concertation, un plan de prévention de la délinquance autour d'objectifs prioritaires que nous définirons : *délinquance des mineurs et prévention de la récidive, violences intrafamiliales et aide aux victimes, tranquillité publique, lutte contre les addictions, etc...*

Evidemment, nous serons attentifs aux constats que nous ferons, avec les autorités judiciaires, car un travail dans ce domaine ne peut être réalisé qu'en relation et en concertation avec elles.

L'idée n'est pas de réinventer ou d'ajouter des actions nouvelles, de créer de nouvelles charges pour les services ou de nouvelles responsabilités pour les associations, qui sont très souvent fort actives voir fort débordées.

Un travail de qualité est d'ores et déjà réalisé par l'éducation en matière de décrochage scolaire, par les forces de l'ordre en matière de délinquance des mineurs, par les soucis de santé en matière de lutte contre les addictions, ou encore par le secteur associatif en matière d'aide aux victimes ou de violences conjugales....

Je ne peux être exhaustif car les initiatives sont multiples ! Elles sont aussi et malheureusement éparées. Il convient donc, à mon avis, de donner du sens, de conjuguer les efforts, de créer un réel pilotage de la prévention de la délinquance qui jusqu'ici fait défaut.

Ce cadre, je souhaite qu'il soit fixé dans un *plan de prévention de la délinquance de la Polynésie française*, document qui pourrait être approuvé et suivi par un *Comité de prévention de la délinquance de la Polynésie française*. Il s'agirait ainsi d'une instance décisionnelle que nous mettrions en place avec les autorités judiciaires et vous-même, Monsieur le Président, si vous en êtes d'accord, afin que nos actions respectives, vous citiez tout à l'heure les assises de la famille à venir, s'inscrivent en parfaite cohérence et complémentarité. Il s'agira de prendre en considération aussi, les propositions de Monsieur le Procureur Général, qui a souhaité et je l'en remercie vivement, une forte implication des autorités judiciaires en faveur des politiques de prévention.

C'est pourquoi, M. le Président, je vous saisisrai officiellement pour vous présenter cette démarche que je souhaiterais conjointe, pour recueillir vos observations et suggestions, en fonction des actions d'ores et déjà déclinées sous votre autorité par les différents ministères concernés.

D'ores et déjà, je puis vous confirmer aujourd'hui que nous serons disponibles pour participer si tel est votre souhait, aux assises de la famille car le constant que vous avez présenté, démontrant l'importance cruciale de la famille, est à mon sens pertinent.

Cette politique de prévention, pour laquelle je sais que les forces de l'ordre, et notamment la gendarmerie au travers de la brigade de prévention de la délinquance juvénile, seront force de propositions, permettra d'agir sur le long terme, en complément du dispositif de sécurité publique, et de la politique pénale du Procureur de la République, afin de continuer à faire baisser les faits de délinquance. Elle permettra donc de garantir à nos concitoyens un environnement stable et propice au développement économique et social du Pays.

Je vous remercie pour votre attention.

\*\*\*\*\*

